

## Mini-série de 3 webinaires « les pratiques innovantes d'accès au logement »

*Mardi 3, jeudi 5 et vendredi 6 décembre de 10h00 à 11h30*

### Vendredi 6 décembre de 10h00 à 11h30

#### Webinaire 3 : Le lien logement et emploi ou comment rendre attractifs les territoires ?

Lien vers le replay : <https://youtu.be/h3dj41SwONc>

#### Programme

- La Tiny: une solution habitat au service du lien emploi-logement. Intervention de Neolia, Aymeric BUGNOT
- Kamino, la nouvelle solution de logement Adoma dédiée aux jeunes.
- Le lien AHI et emploi : présentation du SICEF, Service Intégré de Coordination de l'emploi & de la formation. Intervention de l'association Le Pont, Nelly PAUTET

#### **La Tiny : une solution habitat au service du lien emploi-logement. Intervention de Neolia, Aymeric BUGNOT**

CF. Support de présentation

#### **Kamino, la nouvelle solution de logement Adoma dédiée aux jeunes.**

CF. Communiqué de presse

- Lien vers le site dédié : <https://residence-kamino.fr/>
- Lien vers les vidéos de présentation ;
  - A destination des jeunes : <https://www.youtube.com/watch?v=0dFfAUxHm-0>
  - A destination des collectivités : <https://www.youtube.com/watch?v=Ed95ncLAPF8>

#### **Le lien AHI et emploi : présentation du SICEF, Service Intégré de Coordination de l'emploi & de la formation. Intervention de l'association Le Pont, Nelly PAUTET**

CF. Support de présentation

# *Une solution d'habitat déplaçable au service des salariés*

06 décembre 2024

*Fédération des acteurs de la solidarité BFC*



+

**Néolia**<sup>AL</sup>  
Groupe ActionLogement

=



## Préambule

- « **SACHA** » ; une société de coordination entre Habitat 25 et Néolia pour mutualiser les forces de deux organismes logeurs et améliorer notre efficience permettant :
  - d'être un acteur local fort
  - au service des habitants du département du Doubs
  - en partenariat avec les collectivités et partenaires locaux, notamment les entreprises

## L'habitat « déplaçable »

- En s'inspirant du concept des Tiny House, nos réflexions se sont orientées vers un projet **d'habitat « déplaçable »**.

Cette approche nous a conduit à cibler nos ambitions :

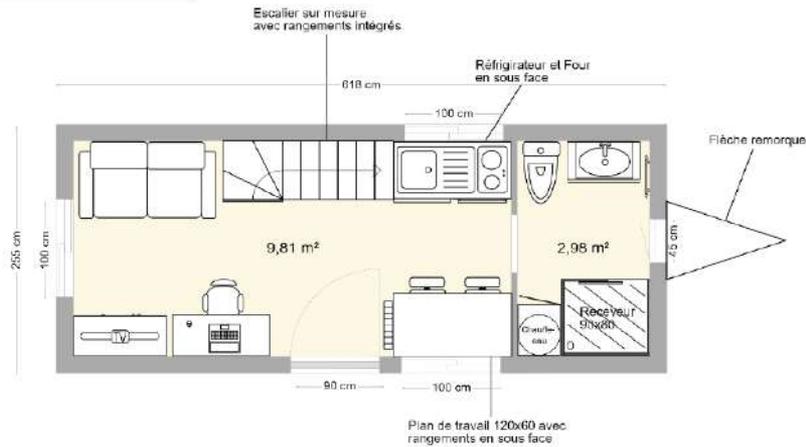
- Satisfaire des besoins non pourvus à destination (prioritairement) des **jeunes actifs ou alternants + des saisonniers** [environ 150 demandes de logement recensées en flux, sur le secteur du Haut-Doubs et coïncidant avec la cible de clientèle envisagée]
- Secteurs géographiques en tension = **Haut-Doubs/zone frontalière** [répondre à des difficultés de recrutement de certaines entreprises du secteur faute d'existence d'une offre d'habitat adaptée, accessible, disponible et de qualité]
- Préserver le caractère **mobile** (déplacements par camion et grutage)
- Garantir un niveau de **confort minimal** (espace suffisant), **énergétiquement performant** et avoir recours à un mode constructif **respectueux de l'environnement**

...en veillant à conserver le caractère transitoire de ce type d'habitat

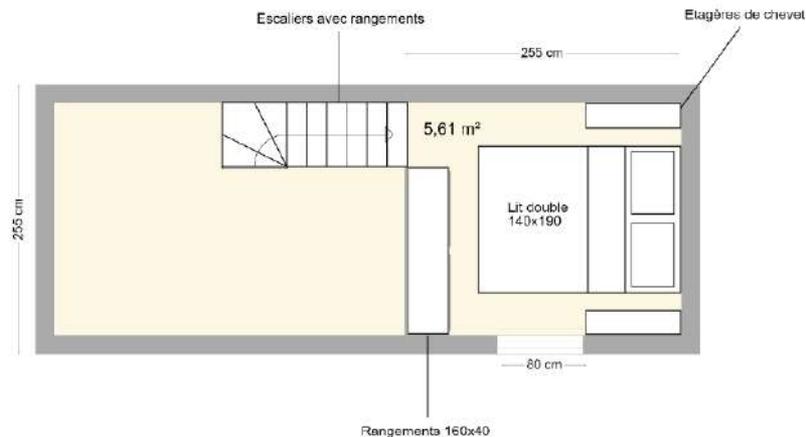
# Produit retenu

**Modèle de tiny houses retenu suite à appel d'offres**  
*version mezzanine de 18,4 m<sup>2</sup> (surface totale) – meublées/pré-équipées*  
-> 10 tiny houses

## REZ-DE-CHAUSSEE :



## MEZZANINE (hauteur sous plafond > à 110 cm)



## Produit retenu

### Caractéristiques techniques et équipements :

Isolation thermique et acoustique textile biosourcée  
Revêtement bois extérieur traité  
Lambris aux murs en épicéa peint blanc  
Menuiseries PVC gris anthracite (coulissante pour la cuisine)  
Sols souples U3 P3

Climatisation réversible  
Chauffe-eau électrique 65L  
Extracteur ultra silencieux SdB

Meuble vasque et miroir  
WC sur pied  
Sèche serviette

Canapé 2 places (possible couchage d'appoint)  
Secrétaire/bureau  
Coin table avec 2 chaises hautes  
Lit 140 x 190 + 2 chevets latéraux



Réfrigérateur 126L  
Plaque vitro-céramique  
Hotte aspirante

Téléviseur 34''  
(réception TV par antenne  
extérieure fournie)  
Modem 4G

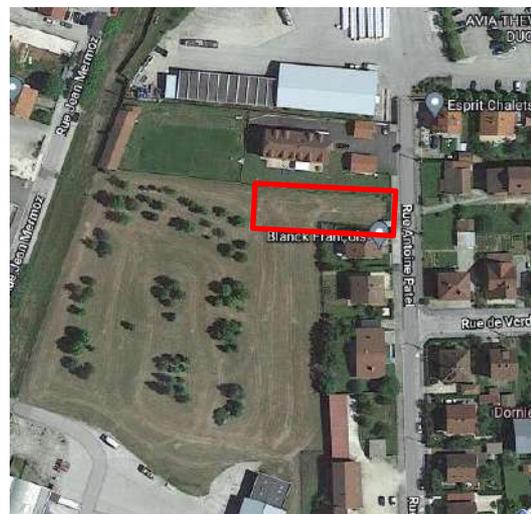
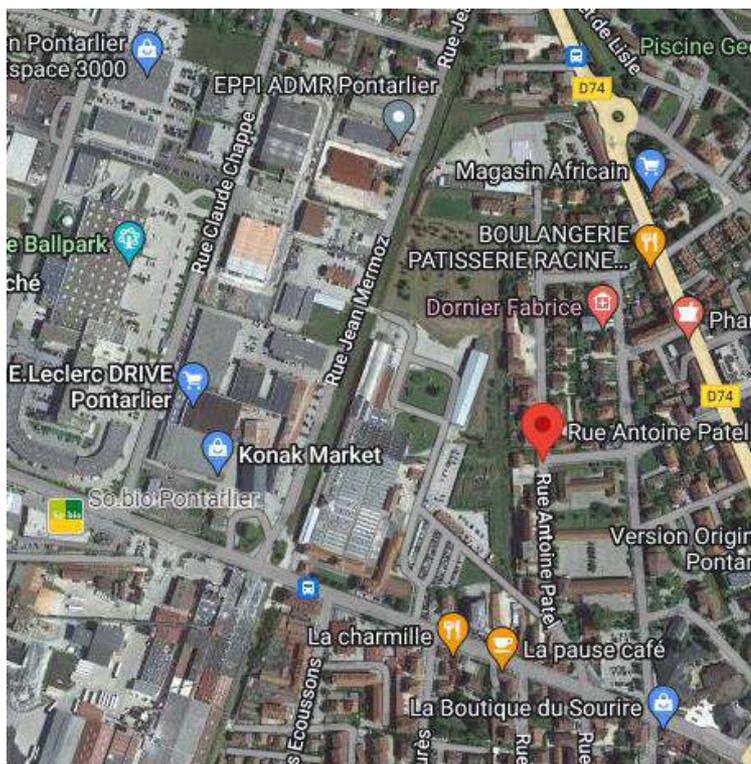
Monté sur plateau  
roulant avec anti-vol

## *Illustrations indicatives*



# Implantation de l'opération

Terrain d'une entreprise partenaire  
à PONTARLIER



*\*Pré-requis : disposer de fonciers permettant l'implantation de tiny houses (PLU), un raccordement aux réseaux et proches des commodités*

# Implantation de l'opération

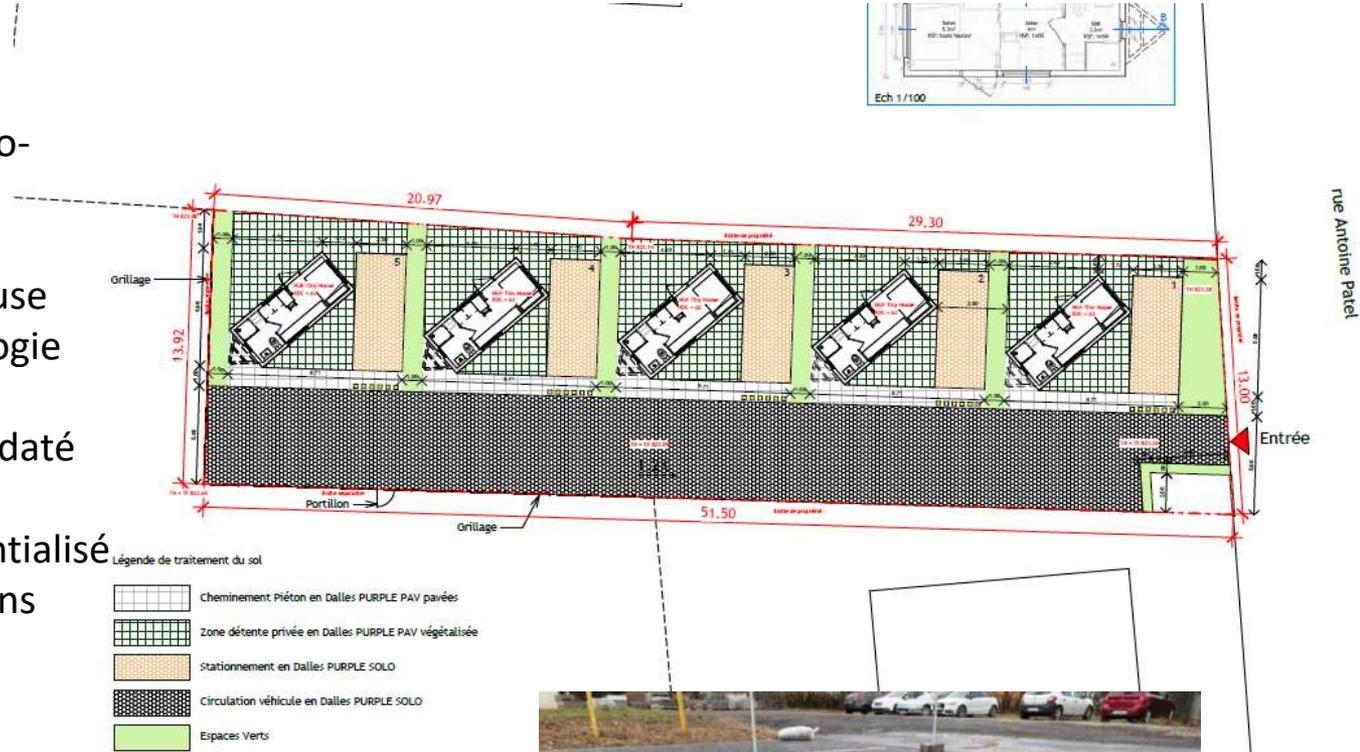
- **Convention de prêt à usage de foncier**, dite Commodat, avec l'entreprise partenaire : conclue gracieusement et pour une durée de 3 ans (jusqu'au 15/09/2026). Obligation de remettre le terrain en l'état à l'issue de la convention.
- Soumis à **Permis de Construire** (sécurise des éventuelles « dérives »)



# Implantation de l'opération

## Aménagements réalisés :

- Implantation limitant les co-visibilitys
- 1 place de stationnement associée à chaque tiny house
- Revêtement pavé technologie Purple Alternative
- Eclairage commun et horodaté (potelets leds)
- Ensemble sécurisé/résidentialisé (clôture périmétrique – sans portail d'accès)



# Fonctionnement

- **Candidats aiguillés par les entreprises/structures partenaires** conformément à la cible définie : jeunes actifs/moins de 30 ans, alternants voire saisonniers (plafonds de ressources < PLS).
- Deux possibilités contractuelles :
  - **Convention de location bailleur/entreprise** : l'attribution de la tiny house est adossée à un contrat de travail (avantage en nature par exemple). Couvre le bailleur du risque d'impayés et de la vacance locative éventuelle.
  - **Bail précaire** : conclu en « direct » entre le bailleur et le locataire orienté par l'entreprise. Durée nécessairement limitée et fonction de la situation professionnelle du locataire
- Dans tous les cas, des états des lieux d'entrée et de sortie sont à réaliser par le bailleur qui est l'interlocuteur des locataires, traite leurs réclamations,...
- Loyer mensuel (hors charges) 285€/mois/tiny, révisable suivant indice IRL en vigueur. Charges facturées au forfait (environ 80€/mois/tiny) et intégrant tous les postes de dépenses (eau, électricité, éventuels espaces verts,...) **soit une quittance mensuelle, tout inclus, de 365€/mois/tiny**
- Perception de l'APL possible dans certains cas.

# Planning de l'opération

- Rencontres entreprises & partenaires : 12/2022 à 03/2023
- Appel d'offres (achat tiny houses) : 04 à 05/2023
- Délivrance Permis de Construire : 10/2023
- Réalisation des travaux & raccordements : 11 à 12/2023
- Livraison des tiny houses : 12/2023
- Mise en location : 01/2024

## Financeurs :



## Visuel fin de chantier



## Adoma lance Kamino, une nouvelle offre de logement destinée aux jeunes pour favoriser leur insertion dans la vie professionnelle

Convaincue que l'émancipation des jeunes et leur insertion professionnelle et sociale passe par l'accès à un logement accessible et de qualité, Adoma, en tant qu'acteur de l'insertion par le logement et premier opérateur du logement accompagné en France, lance Kamino, une offre de logements spécifiquement pensée pour les jeunes et jeunes actifs, en particulier dans les zones tendues.

### ► Permettre aux jeunes de prendre leur envol

Parce que les jeunes sont les plus touchés par la précarité et que le logement, constitue le premier poste de dépense des jeunes, contribuant ainsi de plus en plus à leur précarisation, Adoma, en tant qu'acteur de l'insertion par le logement, s'est fixée comme priorité de développer des **solutions de logements accessibles et adaptées** qui répondent spécifiquement aux besoins des jeunes et jeunes actifs. C'est ainsi qu'est née **Kamino : des résidences spécifiquement conçues pour les 18-35 ans**. Kamino a pour vocation d'être une **solution tremplin** pour aider les jeunes et jeunes actifs ayant des ressources limitées à s'insérer professionnellement et socialement.

### ► Concrètement, les résidences Kamino proposent...

- Des logements **meublés et équipés**, moyennant une **redevance tout compris**, incluant loyer, charges individuelles et collectives (eau chaude, chauffage, électricité), prestations (blanchissage notamment) et mobilier, et ouvrant droit à l'APL ;
- Des logements de **taille adaptée** aux besoins du public jeune, soit très majoritairement des T1 et T1' (entre 18 et 20 m<sup>2</sup>), pour des personnes seules ou en couple ;
- Une **flexibilité liée au contrat de résidence**, d'une durée d'un mois tacitement reconductible, avec préavis de congé réduit à 8 jours en cas de changement d'emploi notamment ;
- Des **démarches simples** pour accéder au logement, via une demande de logement **100% dématérialisée via le site [www.kamino.fr](http://www.kamino.fr)** ;
- **Un accompagnement centré à l'insertion sociale et professionnelle** des jeunes accueillis, mis en œuvre par l'équipe Adoma présente en résidence, appuyée par son réseau de partenaires locaux comme nationaux ;
- Des **services intégrés** : Wifi, laverie, salle commune, local vélo, etc.

|| *Chez Adoma nous sommes convaincus que l'émancipation des jeunes et leur insertion professionnelle et sociale passe par l'accès à un logement abordable et de qualité. Les freins à l'accès des jeunes à un logement autonome sont nombreux, et compliquent singulièrement leur accès à une indépendance, pourtant souhaitable. Cette situation n'est pas – et ne doit pas être – une fatalité. Ainsi, Adoma s'est fixée comme priorité de développer des solutions de logements adaptées et accessibles aux jeunes et jeunes actifs, notamment dans les zones tendues, pour les aider à sortir de la spirale de la précarité. C'est tout l'objet de Kamino. »* ||

Emmanuel Ballu, Directeur général d'Adoma.

### ► L'accompagnement Kamino, un tremplin vers l'emploi et l'insertion professionnelle

Au-delà du logement, Kamino se donne pour mission d'**accompagner les jeunes pour encourager leur insertion professionnelle et sociale**. Ainsi, dans chacune des résidences Kamino est proposé un accompagnement spécifique autour de 5 thématiques :

- **Accès aux droits** : aider les jeunes à devenir autonomes dans leurs démarches administratives et dans le maniement des outils numériques associés (CAF, Pôle emploi, Impôts, ...).
- **Parcours logement** : encourager l'accès à un logement pérenne (social ou privé) en informant les jeunes sur les démarches liées au logement et aux dépenses associées.
- **Prévention santé** : informer les jeunes sur les droits en matière de santé et les sensibiliser sur les enjeux de santé.
- **Insertion professionnelle** : faciliter l'accès à l'emploi et à la formation, un axe « clé » de l'intervention des équipes Adoma vis-à-vis des jeunes, particulièrement pour ceux dépourvus de formation initiale, maîtrisant peu ou mal la langue française ou les codes du monde du travail.
- **Lien social et citoyenneté** : proposer des actions autour de l'accès à la culture et aux loisirs, encourager le lien social et l'ouverture sur l'extérieur, la sensibilisation aux questions environnementales.

## Des partenariats stratégiques pour fournir aux résidents un accompagnement au plus près de leurs besoins

### Transdev



Transdev, en tant qu'opérateur et intégrateur global de mobilités, permet à chacun de se déplacer chaque jour grâce à des solutions sûres, efficaces et innovantes au service du bien commun. Kamino et Transdev entendent répondre conjointement à leurs défis réciproques : insertion professionnelle des résidents Kamino d'une part, et recrutement et fidélisation de nouveaux collaborateurs Transdev, d'autre part. se traduit par la promotion des métiers Transdev auprès des résidents Kamino, l'encouragement du recrutement direct de résidents Kamino par Transdev, et la facilitation de l'accès aux dispositifs de formation Transdev auprès des résidents d'Adoma/Kamino.

### Groupe La Poste

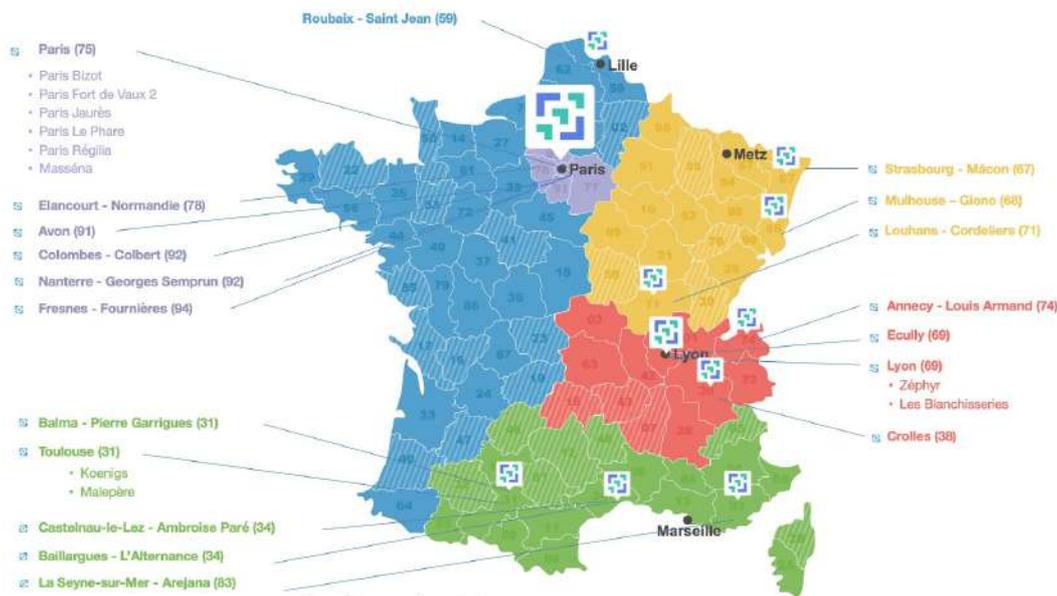


Kamino et La Poste s'engagent à collaborer afin d'améliorer leurs connaissances respectives des moins de 35 ans et des enjeux auxquels ces derniers sont confrontés. A travers ce partenariat, il est notamment convenu les axes de travail suivants pour la première année : le logement des postiers et plus particulièrement des jeunes postiers, l'accompagnement à la formation et à l'insertion professionnelle des jeunes logés dans les résidences Kamino, l'inclusion numérique des moins de 35 ans, ainsi que l'accessibilité bancaire et la prévention de la précarité budgétaire des moins de 35 ans.

## Des perspectives de développement importantes pour répondre à la forte demande

D'ici fin 2023, Kamino comptera **27 résidences**, représentant 2 839 logements répartis dans toute la France, dont plus de 30% en Ile-de-France, région où le déficit de logements est particulièrement marqué.

L'ambition d'Adoma est d'atteindre **60 résidences à l'horizon 2032**, soit 5 525 logements. Pour ce faire, Adoma entend mettre en service entre 3 et 5 nouvelles résidences Kamino par an.



#### A propos d'Adoma

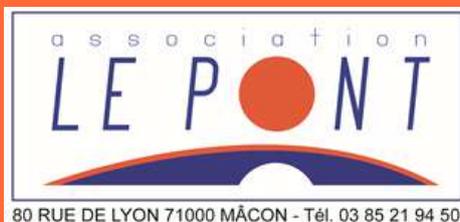
Filière du Groupe CDC Habitat, Adoma est à la fois le premier opérateur national en matière de logement accompagné mais aussi le premier acteur de l'hébergement et de l'accompagnement des demandeurs d'asile. C'est autour de ces deux métiers et de leur complémentarité que se structurent les fondamentaux d'Adoma en matière de prise en charge et d'accompagnement des personnes en difficulté ne pouvant accéder à un logement de droit commun. Une approche qui met l'expertise et la proximité au service de la solidarité et de tous les publics dans le besoin : jeunes en insertion, travailleurs précaires, bénéficiaires de minima sociaux, travailleurs migrants, familles monoparentales, personnes sans domicile fixe ou mal logées, réfugiés, réinstallés etc... C'est au cœur des territoires que les équipes d'Adoma déploient leurs expertises au service des personnes les plus démunies. Adoma a structuré son organisation autour de 5 Directions Régionales (Île-de-France, Nord & Atlantique, Méditerranée, Auvergne Rhône-Alpes, et Est) et 24 Directions territoriales.

#### Contacts presse :

**Adoma**  
Lucie-Belle Dissirier  
Directrice des Relations Institutionnelles et de la Communication  
lucie-belle.dissirier@adoma.cdc-habitat.fr  
06 68 18 27 42

**Agence CLAI**  
Domitille Lecasble et Alexane Lirzin  
adoma@clai2.com  
07.72.45.78.41





80 RUE DE LYON 71000 MÂCON - Tél. 03 85 21 94 50

*Fondée le 22 février 1977 avec pour premier objectif d'ouvrir un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), l'association Le Pont a développé à partir de cet établissement de nombreuses activités dans les domaines du logement, de la mise au travail, de la santé et de la formation.*

## Nos missions

**Le but de l'Association Le Pont est de répondre aux situations de précarité et d'exclusion**

- **Répondre à l'urgence**
- **Héberger, Réinsérer**
- **Insérer vers l'emploi**
- **Accompagner vers les soins**
- **Accompagner la personne**
- **Accueillir les demandeurs d'asile**



**L'Association conçoit son action en complémentarité des autres politiques d'action sociale :**

- **Des réponses adaptées aux personnes en grande difficulté sociale**
- **Des implantations réparties sur l'ensemble du département de Saône-et-Loire**
- **Des partenariats variés en fonction des territoires géographiques**
- **L'association gère le SIAO 71**

**L'ensemble de ses activités témoigne de son souci de prendre en compte la personne dans sa globalité afin de réaliser des parcours d'insertion cohérents.**

# Nos établissements et services

## > 8 établissements :

- 1 Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile
- 1 Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
- 1 Centre Provisoire d'Hébergement
- 1 "Lits d'Accueil Médicalisés"
- 2 "Lits Halte Soins Santé"
- 1 Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs
- 1 "Appartements de Coordination Thérapeutique"

## > 2 Ateliers et Chantiers d'Insertion (Eco'Sol et Eco'Cook)

## > 26 services

+ de 350 salariés

+ de 70 bénévoles

~ 10 000 personnes  
accompagnées



SAÔNE-ET-LOIRE

## Nos financeurs

- La DDETS (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) - 72 %
- L'ARS (Agence Régionale de Santé) - 20 %
- Le Conseil Départemental - 7 %
- L'Union Européenne - 0.5 %
- Les communes, Communauté de Communes, CIAS, CCAS, SIV - 0.5 %
- Ministère de la Justice - 0.1 %

**Siège social**

**80, rue de Lyon CS 90231**

**71031 Mâcon CEDEX**

**03 85 21 94 50**

**secretariat@lepont.asso.fr**

**www.lepont.asso.fr**

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

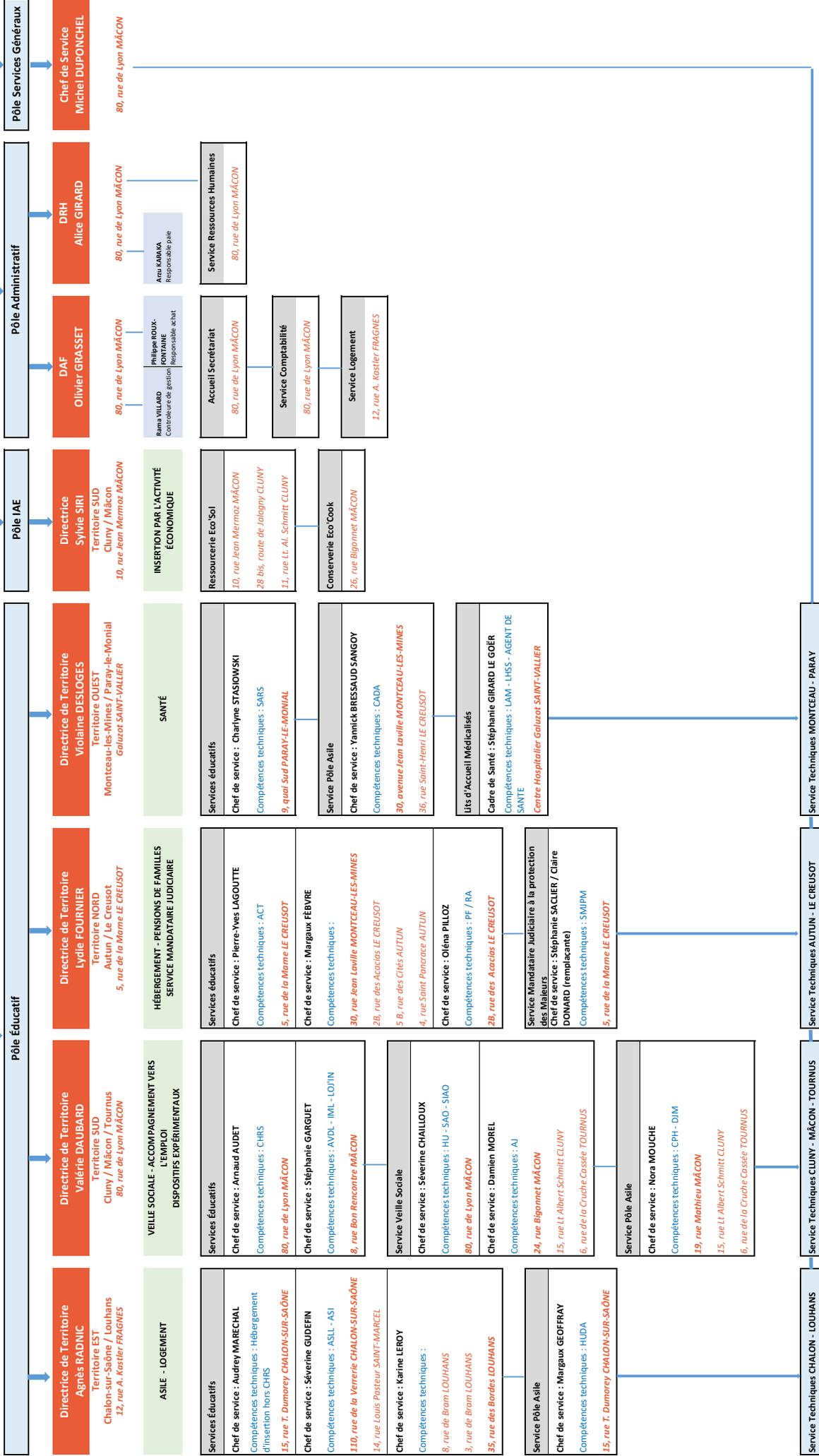
	<b>Membres du Bureau</b>	
<p><b>Nicole BADINAND</b>  <b>Pascal CAMPEYRON</b>  <b>Catherine GIRARD</b>  <b>Jean-François GUERITAINE</b>  <b>Alex MARKT</b>  <b>Bruno MANGOLA</b></p> <p><b>Paul MEHU</b></p> <p><b>Nadia SARAG</b></p>	<p>Conseillère Conjugale            Retraité de "Relais Bourgogne" (entreprise d'insertion)            Retraîtée Responsable communication (institut de recherche)            Retraité de l'Éducation Nationale            Retraité Directeur secteur Social et Médico-Social            Retraité Médecin Chef de service au CHU de Dijon /            Consultant en management            Président Honoraire de l'Association            Ancien cadre d'une entreprise vinicole            Conseillère d'Insertion et de Probation à Mâcon</p>	<b>Membres du Conseil</b>
<p>Monsieur le Préfet            Monsieur le Président du Conseil Départemental            Un représentant des collectivités locales (Autun, Chalon-sur-Saône, le Grand Chalon, Charnay-les-Mâcon, Cluny, Le Creusot, Louhans, Mâcon, Montceau-les-Mines, Paray-le-Monial, Saint-Marcel, Tournus).</p>	<b>Membres consultatifs</b>	



# ORGANIGRAMME GÉNÉRAL

## ASSOCIATION LE PONT

Président : Jean-Amédée LATHOUD  
Directeur Général : Gilles VULIN



**Légende :**  
 CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale  
 CPH : Centre Précoce d'Hébergement  
 DIM : Dispositif d'Accueil Médicalisé  
 ASI : Accompagnement Social Individuel  
 AVSL : Accompagnement Social Livé au Logement  
 AVDL : Accompagnement Vers et Dans le Logement  
 GDA : Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

IAE : Insertion par l'Activité Économique  
 IML : Intermission Locative  
 LAM : Lits d'Accueil Médicalisés  
 LHSS : Lits Haute Santé  
 PF / BA : Pension de Famille / Résidence Accueil

SIAO : Service d'Accueil et d'Orientation  
 SABS : Service d'Accompagnement et de Réinsertion Sociale  
 SMO : Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation  
 SMPMI : Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs  
 VF : Réseau Volontaires Intra-Familiaux

# Nos établissements et services



## **Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation**

Simplifier les démarches d'accès à l'hébergement et au logement, de traiter avec équité les demandes, de coordonner les différents acteurs de la veille sociale et de l'accès au logement et de contribuer à la mise en place d'un observatoire local.

Le SIAO est une mise en réseau du dispositif d'accueil, d'hébergement, d'insertion et d'accès au logement des personnes sans-abri ou risquant de l'être.

## **Pôle Insertion par l'Activité Économique**

Accompagner vers l'emploi durable des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle, en alliant production économique et accompagnement socio-professionnel.

### **Atelier Chantier d'Insertion Eco'Sol : 31.96 ETPI**

Eco'Sol est constitué de 2 supports d'activité :

- la Ressourcerie qui agit en faveur du réemploi d'objets collectés voués aux déchets (vêtements, meubles, électroménager, livres, jouets, vaisselle...),
- la Repasserie qui offre un service de repassage et petite couture à destination des particuliers.

### **Atelier Chantier d'Insertion Eco'Cook : 11.58 ETPI**

Eco'Cook est une cuisine professionnelle qui lutte contre le gaspillage alimentaire en proposant une activité innovante dans un secteur porteur, par la transformation en plats cuisinés, sous forme de bocaux frais et appertisés, des surplus alimentaires collectés auprès des différents acteurs locaux, notamment des Grandes et Moyennes Surfaces.

## **Pôle Asile**

### **Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile : 340 places**

Assurer l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement social, administratif et juridique des personnes durant toute la durée de la procédure de leur demande d'asile.

### **Accueil des Déplacés Ukrainiens SAS : 75 places**

Accueillir, informer et accompagner d'une manière générale des déplacés ukrainiens.

### **Atelier des Savoirs Culinaires**

Participer à l'inclusion professionnelle des publics Bénéficiaires d'une Protection Internationale par la France, sous la forme de 3 supports : permanences emploi individualisées, ateliers collectifs, brigade cuisine spécifique BPI.

### **Centre Provisoire d'Hébergement : 50 places**

Accueillir, héberger et accompagner vers l'autonomie les publics qui ont obtenu une protection internationale (réfugiés ou bénéficiaires de protections subsidiaires), sortant des dispositifs dédiés de l'asile (CADA, HUDA, PRAHDA) et plus particulièrement en matière de santé, logement et insertion professionnelle, grâce à un travail sur la levée des freins (linguistiques, mobilité, formation...).

### **Dispositif Jeunes Majeurs - 40 places**

Accueillir, héberger et accompagner vers l'autonomie des jeunes majeurs, arrivés mineurs non accompagnés en France et pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance jusqu'à leur majorité. Cet accompagnement leur permet de finir leur scolarité ou leur formation et doit leur permettre d'accéder à la vie active et au logement autonome dans des conditions stables et durables.

### **Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile : 154 places**

Héberger et d'accompagner les demandeurs d'asile, quelle que soit la procédure (procédure accélérée, procédure normale, Convention Dublin), orientés par le Dispositif National D'Accueil (DNA), géré par l'OFIL.

## **Pôle Veille Sociale**

### **Accueil de Jour**

Accueillir des personnes sans domicile et/ou en grandes difficultés autour de services spécifiques (douches, repas, buanderie). Offrir une écoute et orienter par une évaluation sociale.

### **Équipe Mobile Précarité**

Se rendre au plus proche des personnes sans domicile stable, les plus éloignées et invisibles, en habitat précaire ou en situation d'incurie.

### **Hébergement d'Urgence - 156 places urgence / 8 places de stabilisation / 20 places hôtel**

Accueillir et mettre à l'abri un public en demande d'hébergement d'urgence pour permettre l'évaluation sociale et l'ouverture des droits premiers, dans l'attente d'une réorientation adaptée par le biais du SIAO ou d'un accès direct au logement autonome.

### **Samu Social**

Effectuer des maraudes en ville à Mâcon du 1er novembre au 31 mars par une équipe mobile, pour aller à la rencontre des personnes sans domicile, afin de créer du lien social, de distribuer des soupes chaudes, du café ou des couvertures, de mettre en contact avec le 115 et de faciliter l'accès aux dispositifs de la veille sociale, si une demande d'accompagnement est sollicitée.

### **Service d'Accueil et d'Orientation**

Accompagner des personnes sans abri ou risquant de l'être (accès aux droits, au logement...). Évaluer la situation et orienter vers une solution adaptée.

# Pôle Accompagnement

## Service Mandataire à la Protection des Majeurs : 450 mesures

Assurer les mesures de protection (sauvegardes de justice, curatelles renforcées ou simples et tutelles) prononcées par les juges de contentieux de la protection en qualité de juge de tutelles des juridictions de Mâcon, Chalon-sur-Saône et Le Creusot sur l'ensemble du département de Saône-et-Loire.

Une mesure de protection juridique peut s'appliquer à toute personne dans l'impossibilité de pourvoir seule à ses intérêts en raison d'une altération médicalement constatée, soit de ses facultés mentales, soit de ses facultés corporelles de nature à empêcher l'expression de sa volonté.

## Appui Social Individualisé Jeunes : 411 mois / mesures

Accompagner de façon global et individualisé des jeunes de 18 à 25 ans en difficultés importantes d'insertion sociale et professionnelle.

## Centre de Prise en Charge des Auteurs

Accompagner des hommes ou des femmes auteurs de violences conjugales et familiales, orientés par la justice ou accueillis dans le cadre d'une démarche volontaire.

Les objectifs du CPCA en Bourgogne-Franche-Comté sont de protéger les victimes, éloigner du domicile conjugal, lutter contre la récidive, harmoniser le parcours d'accompagnement et assurer une veille après la prise en charge pendant 12 mois.

Sur Mâcon, il s'agit essentiellement d'un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement psychologique individualisé, accessible 2 jours par semaine.

## Service Intégré de Coordination de l'Emploi et de la Formation

Développer le réseau des acteurs de l'emploi et de la formation et en faciliter la communication auprès des professionnels de l'association. Mettre en lien les offres et les demandes pour faciliter la fluidité du marché, en proposant des visites d'entreprises, informations collectives...

## Service d'Accompagnement et de Réinsertion Sociale - 107 places

Reconstruire un projet social avec toute personne en grande difficulté, pour essayer de la maintenir dans son environnement et ainsi éviter le déracinement et la rupture des liens sociaux.

# Pôle Hébergement / Logement

## Accompagnement Social Lié au Logement - 3500 mesures annuelles

Aider les ménages n'ayant pas une autonomie suffisante pour accéder à un logement ou s'y maintenir.

## Accompagnement Vers et Dans le Logement - 100 mesures

Favoriser les sorties de structures d'hébergement et de logement temporaires et proposer un accompagnement adapté. Prévenir les risques d'expulsion des ménages en difficulté.

## Aide au Logement Temporaire Insertion - 84 places

Accueillir temporairement des personnes sans logement et particulièrement celles qui ne peuvent accéder à un logement autonome du fait d'une situation non encore stabilisée.

## Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (urgence et insertion) - 256 places

Proposer un accompagnement à toute personne majeure qui rencontre de graves difficultés, en vue d'une insertion vers une solution de relogement adaptée.

## Intermédiation Locative - 100 places

Faciliter l'accès au logement de droit commun par une sous-location en vue d'un glissement de bail.

## Loj'In - 14 places

Accompagner les jeunes de 18 à 25 ans, ayant eu un parcours à l'Aide Sociale à l'Enfance, pour faciliter l'accès au logement et favoriser l'insertion sociale et professionnelles.

## Pensions de Famille / Résidence Accueil - 83 places

Accueillir sans condition de durée des personnes dont la situation sociale et psychologique rend difficile l'accès à un logement ordinaire.

# Pôle Santé

## Appartements de Coordination Thérapeutique - 6 places

Accueillir et accompagner des personnes malades en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical.

## Appartements de Coordination Thérapeutique Hors les Murs - 11 places

Aller à la rencontre des personnes malades en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical.

## Agent de Santé - 192 mesures

Permettre aux personnes en situation d'exclusion sociale de retrouver une santé optimale pouvant les aider à se réinsérer dans la vie socio-professionnelle, et les accompagner vers les soins individuellement.

## Lits d'Accueil Médicalisés - 20 places

Accueillir des personnes majeures, atteintes de pathologies lourdes et/ou chroniques irréversibles, séquellaires ou handicapantes, pouvant générer une perte d'autonomie. Ils permettent à ces personnes de recevoir, en l'absence de domicile et dans l'impossibilité de prise en charge adaptée dans des structures de droit commun, des soins médicaux et paramédicaux ainsi qu'un accompagnement social adapté.

## Lits Halte Soins Santé - 12 places

Accueillir temporairement des personnes majeures, sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, dont la pathologie ou l'état général somatique ou psychique ne nécessite pas une prise en charge hospitalière ou médico-sociale spécialisée mais est incompatible avec la vie dans la rue.

## Lits Halte Soins Santé Mobile

Aller à la rencontre de personnes en situation de grande précarité ou de personnes très démunies, là où elles vivent, de mettre en œuvre des modalités d'accompagnement dans une approche "d'aller-vers", quelle que soit leur situation administrative.

# POUR MIEUX NOUS CONNAÎTRE

## LOGEMENTS EN 2023

- 492 LOGEMENTS EN LOCATION
- 74 LOGEMENTS EN PROPRIÉTÉ

## NOTRE DÉMARCHE RGPD

En 2018, l'Union Européenne a mis en place le Règlement Général sur la Protection des Données. Depuis 2020, l'Association s'est engagée dans une démarche de mise en conformité.

## NOS ACTUALITÉS

Retrouvez toute l'actualité, les articles de presse et le rapport d'activité sur le site [www.lepont.asso.fr](http://www.lepont.asso.fr)



En

2023

### PÔLE IAE

141 salariés en CDDI

### PÔLE ASILE

1 182 PERSONNES ACCOMPAGNÉES

### PÔLE VEILLE SOCIALE

5 770 PERSONNES ACCOMPAGNÉES

### PÔLE ACCOMPAGNEMENT

556 PERSONNES ACCOMPAGNÉES

### PÔLE HÉBERGEMENT / LOGEMENT

2 179 PERSONNES ACCOMPAGNÉES

### PÔLE SANTÉ

511 PERSONNES ACCOMPAGNÉES

# Réunion FAS 2024



# PRÉSENTATION DU SICEF

---

**[n.pautet@lepont.asso.fr](mailto:n.pautet@lepont.asso.fr)**



# SOMMAIRE

**04 L'association**

**05 Présentation de  
l'association**

**06 La génèse du  
service SICEF**

**07 Les missions**

**09 L'équipe**

**10 Les actions  
partenariales**



# SOMMAIRE

**11 Les actions  
internes**

**12 Exemple concret**

**13 Les moyens**

**14 Résultats**

**16 Remerciement**



# L'ASSOCIATION

Fondée le 22 février 1977 avec pour premier objectif d'ouvrir un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), l'association Le Pont a développé à partir de cet établissement de nombreuses activités dans les domaines du logement, de la mise au travail, de la santé et de la formation.

# PRÉSENTATION



80 RUE DE LYON 71000 MÂCON - Tél. 03 85 21 94 50

Faire défiler le powerpoint de la page 1 à 5

# LA GENESE DU SICEF (SERVICE INTEGRE DE COORDINATION EMPLOI FORMATION)

Le SICEF a été initié dans le cadre du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) signé avec la DDETS 71 par l'association pour la période 2021/2025, dans le cadre d'excédents CHRS antérieurs.

L'objectif est :

- de faire de l'emploi un levier d'insertion
- favoriser la fluidité sur les dispositifs, en étayant les équipes éducatives en la matière.

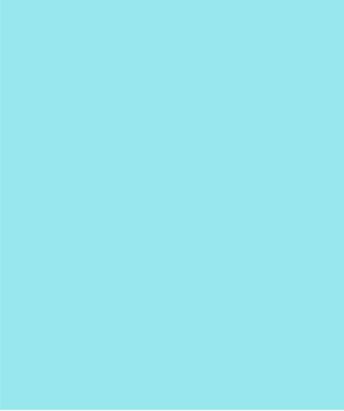
Il a été mis en place à compter de février 2023, dans le cadre d'une expérimentation sur l'axe des bassins d'emploi Chalon/Mâcon.



# LES MISSIONS PRINCIPALES

- assurer une veille des dispositifs et outils en matière d'insertion professionnelle,
- participer et développer le réseau des partenaires de l'emploi et de la formation,
- créer une culture commune au sein de l'association Le Pont en matière d'emploi,
  - renforcer l'utilisation de la Plateforme Inclusion,
  - animer les commissions emploi Le Pont locales,
- faciliter la fluidité des dispositifs d'hébergement et d'accompagnement par le levier emploi,





Le SICEF est identifié en interne comme un soutien aux questions relatives à l'emploi. Il facilite les liens entre les différents acteurs de l'insertion sociale et professionnelle et il porte à la connaissance des travailleurs sociaux les outils et les offres de services dans le domaine, pour leur permettre d'accompagner au mieux le public accueilli dans sa projection d'insertion vers l'emploi.



Le SICEF représente l'association Le Pont au sein de différentes instances lorsqu'il est question d'emploi. Il peut ainsi témoigner de ce qui se fait en interne et mettre en valeur le travail réalisé par les travailleurs sociaux.



# L'ÉQUIPE



80 RUE DE LYON 71000 MÂCON - Tél. 03 85 21 94 50

**Coordinatrice départementale et  
des secteurs  
MACON  
PARAY**

**AOUALI SABER**



80 RUE DE LYON 71000 MÂCON - Tél. 03 85 21 94 50

**Coordinatrice  
des secteurs  
CHALON  
LOUHANS  
CUCM  
AUTUN**

**NELLY PAUTET**



9

# ACTIONS PARTENARIALES

## Développer le maillage des partenaires

- Animation des « cafés partenaires » alliant le secteur médico social et professionnelle,
- Participation au « Club 1000 idées » regroupant les Structures de l'insertion par l'activité économique,
- Membre actif du « réseau CIEL », réseau opérationnel de l'emploi reliant le monde de l'insertion socio-professionnelle et celui de l'économique.
- Participation à des actions concrètes avec les partenaires de l'emploi (sourcing des personnes accompagnées...)

Tout cela permet de travailler ensemble en fonction de ses missions pour une meilleure employabilité des personnes accompagnées.



# ACTIONS INTERNES

## **Animation des commissions emploi locales LE PONT**

- Transmission des informations, en lien avec l'emploi, aux équipes éducatives par l'intermédiaire des référents emploi présents aux réunions
- Visite des structures ou rencontre de partenaires en fonction des besoins des collègues

## **Assurer la veille sur l'ensemble des événements emploi et formation**

- Création de calendrier des événements avec les descriptions des actions et les liens directs pour les inscriptions
- Déploiement d'un diagnostic Emploi avec à terme une déclinaison des solutions possibles en fonction des freins repérés
- Développement et mise à jour d'une base de données "source" facilitant la recherche et l'accès à des informations et outils.



# EXEMPLE : LE PLAN SAISONNIER VENDANGES

Le plan saisonnier a été mis en place par la DDETS (Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités), la plateforme 1 territoire/1 solution (une plateforme au service des entreprises portée par le MEDEF) et les branches professionnelles des secteurs identifiés en tension ( la viticulture en particulier) pour faciliter le recrutement d'une main-d'œuvre saisonnière. Une initiative qui permet :

- de positionner des publics éloignés de l'emploi sur des contrats de courte durée,
- de répondre à un besoin local identifié
- et d'obtenir des expériences professionnelles nouvelles pour certains, des premières expériences en France pour d'autres.



# UN PARTENARIAT RICHE POUR UNE DUREE COURTE

## PARTENAIRES DE L'ACTION

- La DDETS, 1 Territoire 1 solution, la FDSEA
- Les travailleurs sociaux qui ont relayé l'opération vendanges auprès des publics
- 2 associations (Le dispositif AGIR et la MILO/PLIE (mutualisation des recherches et répartition des secteurs pour faciliter la logistique)
- Les viticulteurs volontaires et ciblés
- Les équipes administratives des domaines pour l'établissement des contrats de travail, le versement des salaires, les déclarations à l'embauche
- les plateformes mobilité avec toutes les contraintes des dates de vendanges
- Les personnes accompagnées qui ont été solidaires notamment (sans eux, rien n'aurait été possible de cette manière)
- La direction de l'association pour la latitude laissée au service et pour la caution nécessaire à la location du véhicule de location
- Le SICEF LE PONT

## LES MOYENS MOBILISES

### Moyens matériels et financiers

- mise à disposition de minibus par un domaine (2) + LE PONT (1)
- 1 location de voiture à la plateforme mobilité
- 2 voitures personnelles utilisées
- Des avances de carburant pour l'utilisation des voitures personnelles
- 1 chèque de caution pour la location d'un véhicule de location
- Fond financier (prise en charge des frais de transport)

### Moyens Humains

- 2 vendangeurs ont accepté d'être les chauffeurs d'un minibus
- 1 vendangeur a accepté d'être le chauffeur d'un minibus et de faire une tournée pour récupérer les autres personnes sur une ville à 30 km
- 1 vendangeur a accepté d'être le chauffeur de la voiture de prêt mais également signataire du contrat de location
- 2 vendangeurs ont accepté de covoiturer des personnes inconnues

### Communication

- Jobdating en amont ou mail
- Des réunions pour l'organisation (répartition des personnes par domaines, par véhicules, par lieu d'habitation...)
- Création de groupes WhatsApp par véhicule pour la diffusion des informations techniques (jours de repos, changement d'horaire...)

## LE PUBLIC

Au total : 42 personnes mobilisées

- 3 bassins de résidence ciblés  
Montceau les mines, Le Creusot et Macon
- 3 domaines viticoles
- 23 personnes positionnées sur Buxy,
- 10 personnes sur Cheilly les Maranges et 8 personnes à Crèches sur Saône
- 13 femmes et 28 hommes
- 9 nationalités différentes
- seulement 6 personnes avec un permis
- seulement 2 personnes avec une voiture
- 6 services différents rassemblés (SAS Ukrienne, IML, ASLL, pension de famille, CHRS, AVDL)
- 6 personnes accompagnées par les autres associations
- 5 personnes déjà accompagnées l'année dernière, qui sont revenues travailler vers le même viticulteur

# RESULTATS DE L'ACTION

- Soutien administratif aux viticulteurs dans l'embauche de personnes étrangères (carte d'identité, carte de séjour, récépissé ou autorisation provisoire API ou APS avec/sans l'autorisation de travail)
- Les personnes accompagnées par l'association étaient motivées pour ce travail
- Pour certains, c'était la première expérience de travail en France.
- Une personne ayant un problème de santé s'est dit rassurée de ne pas à avoir à « se vendre » pour travailler
- Le fait de travailler en équipe et de covoiturer a renforcé la dynamique de groupe
- Malgré la difficulté physique du métier tous étaient contents d'avoir eu cette opportunité
- La plupart des conducteurs a été très investie dans l'organisation des ramassages en fonction des heures, des jours de repos ...



Sur le premier domaine,

- 22 personnes sur 23 ont effectué l'intégralité du contrat (1 personne a été en arrêt suite à une infection)
- 2 personnes vont enchaîner sur d'autres tâches de la vigne
- D'autres souhaitent revenir l'année prochaine pour les vendanges s'ils n'ont pas d'autre emploi

Sur le second domaine,

- Une personne a démissionné sur une action irréfléchie et a repris contact avec l'employeur par l'intermédiaire des autres salariés. Cette personne était le conducteur ; ce sont donc 5 personnes qui n'ont pas pu se rendre sur le domaine un jour suivant (difficulté à trouver une solution d'urgence)

Sur le dernier domaine,

- 3 personnes n'ont pas géré la pénibilité du travail
- 1 personne est actuellement en formation TRACTORISTE

**Les 2 domaines de la zone nord souhaitent travailler de nouveau avec nous l'année prochaine mais envisagent également de salarier certaines personnes dès janvier**  
**La FDSEA souhaite poursuivre le partenariat pour 2025**

Les vendanges semblent être vu positivement par les autres employeurs a posteriori

Les vendanges servent de jauge pour connaître les personnes en situation d'emploi et les orienter plus facilement après sur d'autres structures, formations...



**MERCI POUR  
VOTRE  
ATTENTION**

---